

A l'écoute du symbole



Comment le symbole nous aide-t-il à nous comprendre par la rencontre de son altérité ? Un questionnement que nous poursuivons chaque mois, dans cet espace ouvert par Réel, tour à tour au travers de la relecture de Jung, et de la contemplation des rêves de nos contemporains, des expériences de synchronicité, des œuvres d'art, des mythes et textes sacrés, des expressions symboliques de la culture et de la société civile.

Les responsables de "A l'écoute du symbole" sont Agnès Vincent et Pierre Trigano, co-directeurs de l'école du Rêve et des profondeurs à Montpellier et à Paris, co-directeurs, avec Georges Didier, de l'école de l'accompagnement symbolique et spirituel à Lyon, et co-auteurs du livre "Le sel des rêves, une refondation spirituelle de la psychothérapie par une lecture nouvelle de C.G.Jung", aux éditions Dervy.

En marge du projet de décret mortifère sur la psychothérapie

Par Pierre Trigano

Volonté destructrice et réponse culturelle

Le projet de décret aboutirait, s'il était adopté à censurer tout un courant culturel moderne qui avait trouvé jusqu'ici dans la psychothérapie une instance au travers de laquelle les individus pouvaient prendre en main personnellement le changement de leur vie. La confrontation avec la volonté destructrice de la profession qui se manifeste dans le décret oblige aujourd'hui à prendre conscience de ce courant culturel et à repenser la pratique de la thérapie à partir de lui.

Détruire une profession

Ainsi, tout ce cortège de discussions entre le ministère de la santé et les organisations représentatives des psychothérapeutes, cette volonté affichée de négociations de la part de l'État, aboutirait en définitive à la promulgation de ce décret littéralement destructeur pour la profession ? Certains d'en conclure alors à l'"absurdité", ou à l'inconscience, ou à l'incompétence du rédacteur qui formule un décret, applicable immédiatement, sans que l'État dispose des infrastructures nécessaires pour le rendre réalisable : je veux parler notamment du nombre trop limité de places dont dispose aujourd'hui l'université pour assurer la lourde formation théorique en psychopathologie (500 H) qui sera rendue obligatoire ; ou la difficulté déjà bien réelle pour trouver les stages en institution permettant d'acquérir la non moins lourde formation pratique (500 H) nécessaire pour pouvoir prétendre au titre de psychothérapeute. Mais peut-on sérieusement imaginer que les gestionnaires de l'État n'aient pas connaissance de ces réalités objectives ? Dès lors, si l'hypothèse de leur incompétence ou de leur inconscience ne tient pas

la route, pourrions nous envisager une autre hypothèse plus inquiétante ? Celle d'une volonté consciente et délibérée, de tout ou partie du personnel politique au pouvoir, de détruire la profession de psychothérapeute, telle qu'elle s'était organisée elle-même en France, avec un succès réel dans la population. De ce point de vue, s'il se vérifiait, peu importerait aux gestionnaires de l'État que tous les moyens ne puissent pas être immédiatement au rendez vous pour mettre en place positivement les nouvelles structures de la profession de psychothérapeute renouvelée, telle qu'ils veulent qu'elle soit. La seule chose qui les intéresserait en réalité, ce serait la fonction négative, destructrice, du décret, à savoir, le fait que son application mette en œuvre immédiatement la destruction ou déstructuration de la profession, telle qu'elle s'exerçait jusqu'à aujourd'hui : tous ceux qui ont fait la fiabilité et la réputation de celle-ci depuis plus de 20 ans n'auraient plus le droit de l'exercer ; par contre, voilà que d'autres s'approprieraient sans effort les fruits de leur succès, en ayant eux seuls le droit d'utiliser immédiatement le titre de psychothérapeute.

Le formatage de la culture humaine

Certes, on peut supposer que derrière la promulgation de ce décret, il y a la pression de lobbies concurrentiels craignant que leur "part" du marché de la thérapie diminue, du fait du succès des psychothérapeutes. Mais, cet aspect, réel certes, ne me semble pas significatif pour autant. Il y a en effet une autre tendance bien plus lourde dans l'évolution de la société moderne, liée à la mondialisation et au néolibéralisme : celle du formatage systématique de la culture humaine (humaniste) par les impératifs de l'économie, la civilisation de l'économie. Celle-ci se caractérise massivement dans le monde entier par une volonté systématique de réduire tout ce qui est la quête d'un sens profond dans la vie des individus (cette quête est l'essence même de la culture) au primat d'une gestion fonctionnelle et rentable à court terme ; cette gestion visant toujours à réduire les individus à un isolement purement individualiste dans une vie toute entière vouée à la consommation. En ce qui concerne ce principe de rentabilité abstraite, tout le monde sait très bien que la nouvelle loi, qui vise à faire du psychothérapeute nouvelle manière un auxiliaire de la psychiatrie, profitera en premier à l'industrie pharmaceutique. Mais, plus que cela, il y a dans cette loi la volonté de rétrécir le champ de la psychothérapie à une problématique exclusivement médicale visant à réduire uniquement la souffrance des individus à des dysfonctionnements psychologiques devant être traités par des techniques appropriées. Or, le champ culturel de la psychothérapie a considérablement évolué dans le dernier quart du XX^e siècle. Aujourd'hui, une grande partie des personnes qui viennent en thérapie, y viennent certes pour la plupart parce qu'elles souffrent, mais sans pour autant se sentir "dysfonctionnelles" dans leur vie, malades : elles vivent plutôt leurs souffrances comme un appel à commencer une quête de sens et d'amplification de leur présence au monde et elles demandent à un thérapeute d'être capable de les accompagner dans cette quête. En entrant en synergie avec un thérapeute, ce sont en fait elles mêmes qui prennent soin de leur être. Bien que se vivant dans l'intimité des cabinets thérapeutiques, cette liberté de recherche profonde change le rapport au monde, et donc contribue à transformer la culture : elle forme les individus à prendre en mains le sens humain de leurs relations, à restaurer leur capacité de sujet conscient et individué, qui ne peut plus se contenter d'être simplement un "patient", objet du traitement d'un spécialiste. La codification institutionnelle de la psychothérapie veut manifestement censurer cette liberté, ou, tout au moins, la disqualifier. Sur le plan théorique, l'attaque en règle au plan mondial contre la psychanalyse, au profit d'une survalorisation des TCC est la manifestation de la même stratégie.

Le besoin de respectabilité sociale

Il me semble, avec d'autres, que les organisations représentatives des psychothérapeutes ont joué aux apprentis sorciers, en militant activement, avant même qu'il soit question de cette loi très dure, pour demander une reconnaissance institutionnelle de la psychothérapie, et donc une réglementation de la part de l'État, au contraire des psychanalystes qui ont toujours eu la sagesse de vouloir mettre l'État hors de leur auto-organisation. Sur cette base, elles n'ont pas pu avoir de recul suffisamment critique pour refuser de participer à cette mascarade de négociations qui aboutit à la destruction de la profession, et elles ont ainsi malgré elles donné une sorte de blanc seing démocratique à cette opération réellement agressive pour tous les psychothérapeutes. Mon intention cependant n'est pas de dénoncer car, placé au même niveau de responsabilité que ces organisations, j'aurai sans doute agi pareillement, mais de comprendre quelle "ombre" ou situation inconsciente tramant la psychothérapie de manière générale peut faire que la profession puisse ainsi se livrer pieds et poings liés à son assassinat.

Je vois une piste d'interprétation possible : le besoin de respectabilité sociale qui caractérise les "nouveaux établis" ! Je désigne par cette expression ceux qui estiment être arrivés au premier rang dans une forme de compétition et qui désirent fortement faire reconnaître leur dignité nouvelle. Sur le plan sociologique d'une part, nombre de psychothérapeutes viennent des professions paramédicales, comme infirmières et infirmiers, qui souffrent d'être mal considérés (par rapport aux médecins) dans le système. D'autres n'avaient pas pu faire auparavant de carrière universitaire. L'accession au titre de psychothérapeute représente dès lors pour eux une promotion considérable, un ascenseur social. D'autre part, sur le plan culturel, lorsque la psychothérapie émerge en France dans sa différence affichée au cours des années 80, le champ des idées est encore dominé par l'omniprésence écrasante de la psychanalyse en terme de respectabilité scientifique, qui accueille mal sur le plan théorique, et reconnait le, avec beaucoup d'intolérance, la nouvelle venue, mais celle-ci, pourrait-on dire le lui rend bien dans un esprit de compétition soutenu : la jeune psychothérapie française, fière de ses résultats cliniques, affirme alors haut et fort (au cours des années 80 et 90) qu'elle peut faire mieux et beaucoup plus vite que la "vieille" psychanalyse ! Sure d'elle-même, elle prétend et croit dur comme fer qu'avec les méthodes et techniques qu'elle propose, elle peut maîtriser l'inconscient, renforcer le moi de ses patients, l'affranchir rapidement, bien plus rapidement que la psychanalyse, des symptômes douloureux qui l'affectent. En même temps, elle est très vite gratifiée d'un réel succès d'audience : les cabinets de psychothérapie se multiplient et se remplissent à grande vitesse pendant cette période. Bref, toutes les conditions sont alors réunies pour que la psychothérapie soit, en tant que conscience collective, affectée du complexe que Jung appelle l'inflation du moi : humiliée et rejetée par la psychanalyse à ses débuts, elle voudrait se redresser très fort au dessus d'elle et lui damer définitivement le pion en désirant que sa respectabilité et son succès soient reconnus par l'État. Elle rêve de pouvoir, c'est à dire d'un "ordre des psychothérapeutes" consacré par l'État, ayant le pouvoir de chasser les "brebis galeuses" de la profession et instituant l'homogénéité de celle-ci autour de son code de déontologie. C'est ainsi que ses organisations représentatives se prêtent sans réserve au processus de négociation sur la réglementation de la profession, croyant jusqu'au bout à la possibilité de faire entendre le bien-fondé de leurs propositions. La chute est d'autant plus brutale :

- non seulement ceux qui croyaient avoir chèrement acquis leur respectabilité s'en trouvent délogés, leur titre de psychothérapeute (leur dignité) se trouvant de manière révoltante approprié par d'autres avec la bénédiction des pouvoirs publics,

- mais pire encore, l'ironie cruelle de l'histoire veut que pour contourner la loi qui détruit leur profession, les psychothérapeutes vont être fortement tentés de se cacher derrière le titre de psychanalyste, faisant ainsi voler en éclat le rêve originel de la psychothérapie de se démarquer haut et fort de la psychanalyse.

Nous sommes aujourd'hui plongés dans une situation symboliquement très violente, confrontés à une volonté politique réellement destructrice, et nous ne pourrions pas nous en sortir par des faux fuyants ou des dénis, en faisant l'économie d'un travail de conscience sur nous-mêmes et la finalité de notre pratique. La crise que traverse la psychothérapie peut en ce sens être une chance d'évolution positive pour elle, tant il est vrai que les épreuves nous aident à grandir. Pour sortir «par le haut», de manière positive et humaniste, du péril violent dans lequel on nous a placés, nous sommes, il me semble, poussés à repenser notre relation de travail avec la psyché humaine, l'extraire du champ rétréci et rigide dans lequel le législateur désire l'enfermer.



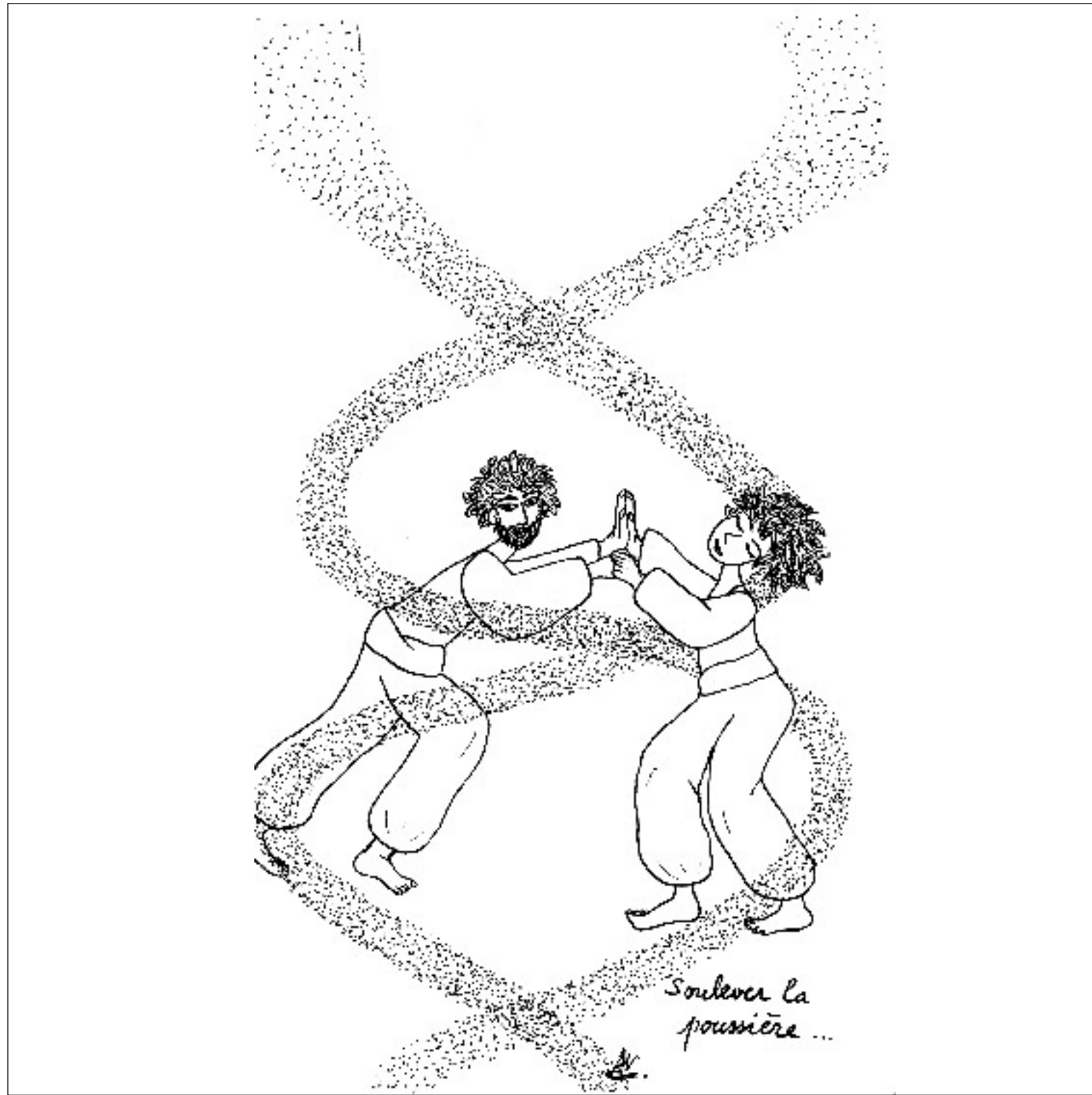


illustration : Agnès Vincent

Une lame de fond dans la culture humaine

En premier lieu, j'invite à ce que nous prenions conscience que la psychothérapie, au sens vaste et profond de cette relation de travail avec le psyché, fait partie de la vie même de la culture humaine, et que la loi et son décret d'application contribuent à blesser profondément cette vie, à l'appauvrir, à la formater. Nous devons notamment prendre conscience que cette loi vise à réduire strictement la psychothérapie à une technicité qui ne concernerait que des spécialistes du "dysfonctionnement" (ou de la maladie) psychologique. Or, j'en reviens à ce que je disais plus haut, la majorité des personnes qui viennent aujourd'hui en thérapie ne le font strictement pas pour mieux "fonctionner" selon un modèle pré-établi par la société ou guérir d'une maladie, mais désirent trouver un accompagnement qui les aide à changer leur vie, la refonder, rechercher un sens qui l'amplifie, dans un mouvement responsable à partir de leur propre "viabilité" interne et leur autonomie. Peut-être d'ailleurs que ce qui a fait le succès de la

psychothérapie ces dernières décennies n'est pas tant la suprématie de ses techniques, qu'une lame de fond dans la culture humaine caractérisée par la manifestation d'individus aux préoccupations nouvelles : ceux-ci, déçus tout à la fois par les grandes idéologies politiques et/ou par les rituels codifiés des religions, n'attendent plus passivement du collectif (qu'il soit un parti ou une communauté religieuse) un changement humain de leur vie ; quelle que soit la souffrance qui les affecte dans leur vie, ils désirent prendre en main eux-mêmes immédiatement l'œuvre de ce changement en recherchant une véritable expérience intérieure personnelle et signifiante, par leur corps et par leur âme qui les fasse découvrir dans l'intériorité de leur psyché des ressources symboliques et énergétiques nouvelles, et le sens d'une refondation de leur rapport au monde. Il me semble que ces individus ont pu massivement investir le champ nouveau de la psychothérapie à partir des années 80 qui leur offrait un cadre plus souple

pour leur recherche : notamment un vis-à-vis dialogal avec un thérapeute qui puisse les accompagner, les faciliter, dans l'expérimentation de leur intériorité, et leur permettre notamment de travailler plus activement et plus immédiatement le sens de leurs relations aux autres. Le problème, cependant, est que la motivation de ce courant *culturel* nouveau d'individus n'a pas pu à mon sens être réellement accueilli, reconnu, et pensé dans sa nouveauté radicale par les praticiens de la psychothérapie. Ceux-ci en effet, toutes écoles confondues, ont reçu une formation théorique qui reste fondamentalement tributaire des canons de scientificité sur lesquels se constitue la psychologie à la fin du XIX^e siècle, et qui font de celle-ci une branche de la médecine : le psy est consacré comme un spécialiste qui, à l'instar du médecin, applique à partir du savoir qu'il détient, une méthode, un traitement, pour guérir un patient d'un dysfonctionnement qui l'affecte. Ainsi formés par ce modèle, les praticiens ne sont donc nullement préparés à penser la nouveauté radicale de ce qu'ils sont pourtant en train de vivre avec une part importante de leurs clients : ceux-ci arrivent majoritairement dans leurs cabinets, non pas à la recherche d'un *traitement*, mais dans une demande d'*accompagnement* de la quête de sens qu'ils désirent vivre par eux-mêmes pour découvrir en eux-mêmes la source de la bonne santé, motivation qui est complètement différente ; et ils ne vivent pas leur souffrance comme une *maladie* psychologique individuelle (névrose ou psychose) à guérir, mais comme une *aliénation* familiale, sociale, culturelle, transgénérationnelle, à laquelle ils désirent se confronter consciemment, avec l'aide du thérapeute *accompagnateur*, pour s'en différencier très concrètement dans leur vie personnelle et refonder le sens de celle-ci. On peut citer comme exemples fréquents de ces aliénations *collectives* qui induisent des souffrances dans la vie des individus en tant que *personnes* : le poids transgénérationnel de l'inhibition de la sexualité dans les familles de tradition religieuse puritaine, l'infériorisation blessante des femmes dans la culture patriarcale, les modèles familiaux d'autorité parentale despotique ou à l'inverse, la décomposition du lien social et familial et la perte de toutes racines spirituelles dans la crise de civilisation que nous traversons.

La loi sur la profession ne fait en définitive que consacrer par l'État cet empire de la médecine sur toute psychothérapie.

Ouvrir une nouvelle ère de la relation à la psyché

J'avais proposé en association avec Agnès Vincent dans ces mêmes pages, il y a exactement un an un manifeste appelant les psychothérapeutes et tous les usagers de la psychothérapie à "ouvrir une nouvelle ère de la relation à la psyché", en réponse à cette loi. Il s'agissait de proclamer que la relation de travail avec l'inconscient ne se réduit pas au paradigme médical dans lequel le législateur veut enfermer définitivement la psychothérapie, et qu'une grande partie des usagers de celle-ci travaille en dehors de ce paradigme. Elle prévenait que les signataires de ce manifeste refuseraient le titre de psychothérapeute formaté et toutes les conditions pour l'obtenir, s'il s'avérait que la loi serait appliquée en l'état.

En lançant cet appel, nous n'avions bien évidemment nulle intention de remettre en question la nécessité et le bien-fondé des acquis de la psychothérapie fondée sur le paradigme médical et le traitement indispensable des pathologies psychiques par des spécialistes dûment certifiés. Nous nous élevions uniquement contre le fait que la loi aboutisse à ne reconnaître et à n'autoriser que ce type de psychothérapie, expulsant dès lors définitivement dans la non reconnaissance la motivation d'une

grande partie des usagers de la profession qui, dans la confrontation avec leurs souffrances, recherchent non pas un traitement mais un accompagnement pour une refondation symbolique de leur vie. Cette non reconnaissance est, je le redis, profondément blessante pour la culture humaine ; elle est inquisitoriale et foncièrement antidémocratique, car elle organise la censure des moyens et lieux d'expression et de recherche de tout le nouveau courant culturel constitué par ces usagers. C'est pourquoi l'objectif d'ouvrir une nouvelle ère de la relation à la psyché pour enfin permettre à ce courant de se reconnaître et de se penser me paraît aujourd'hui un objectif encore plus actuel qu'il y a un an. La loi nous oblige aujourd'hui à assumer une distinction structurelle de deux "zones" dans la psychothérapie, telle qu'elle existe aujourd'hui. La première s'occupe des personnes souffrant de graves traumatismes psychologiques, et qui ont besoin pendant tout un temps d'être littéralement prises en charge par un spécialiste. La loi ne reconnaît en définitive que cette "zone", et nous pouvons naturellement accepter que celle-ci soit sous l'emprise de sa réglementation. Mais il existe, comme je l'ai dit, cette autre "zone" investie par tout un courant de culture qui recherche l'accompagnement d'une quête. La loi va très certainement nous obliger à trouver un autre nom que "psychothérapie" pour définir le travail qui s'y accomplit, celui-ci s'apparentant plus à la façon dont on concevait la thérapie dans l'Antiquité : au soin apporté à l'être, au développement d'une alliance refondatrice avec l'intériorité de la psyché, mot qui, rappelons le, signifie "âme" en grec.

La volonté destructrice qui triomphe dans la législation nous oblige en quelque sorte à "changer d'ère (d'air)", à rechercher une réponse culturelle nouvelle qui se situe au-delà de la simple problématique du titre de psychothérapeute. Nous avons besoin d'extraire notre pratique hors des débats techniques de spécialistes pour la réinsérer dans la vie présente de la culture. Nous rencontrons en toutes sortes de lieux et d'occasions pour échanger nos expériences et repenser ensemble les finalités de notre travail et l'exigence de respecter son intégrité. Nous dépendons de l'inflation et du désir exacerbé de respectabilité sociale qui, pendant longtemps a pesé lourdement sur l'histoire de la psychothérapie en France, ce qui implique sortir de toute compétition : nous accordons entre toutes tendances psy pour reconnaître et faire reconnaître que notre pratique ne veut pas être un traitement de type médical mais accompagne toujours, quelle que soient les méthodes, une quête personnelle de sens menée par des citoyens libres et responsables dans laquelle l'État n'a pas à intervenir. Cette quête est créative en terme de culture humaine et contribue à transformer le monde. Le principe de démocratie exige qu'elle reste fondamentalement libre face à l'État.

Pour échanger sur ces thèmes ou demander un exemplaire de notre manifeste, nous contacter à : ecoutedusymbole@club-internet.fr

Appel à contribution

Vos propositions d'articles, ainsi que vos appréciations, critiques, suggestions, sont les bienvenues. Adressez-les nous à ecoutedusymbole@club-internet.fr.